



CONSEIL DE QUARTIER PLAINE-LAGNY
COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE
DU 13 mars 2023 - 19H – 20H45 au 44 rue des Maraîchers

PRESENTS

- **Conseillers élus** : Sandrine FERON, Sheila FIKRI, Jean-Luc MARTIN
- **Habitants** : Diep-Phuong VASSEUX, Martine BUNEL, Joël GUILLAMOT, Charles ATTAR, Martine BUNEL, Sarah et Vlad CARAGIALE, Danièle ABE-HILDENBRAND
- **Mairie et PDL** : Oussama AKZOOM, Hugo BERTHON
- **Excusées** : Nicole CAZES, Natasha Bujaze-Castillo

DATES DES PROCHAINES REUNIONS (44 rue des Maraîchers à 19H)

3 avril, 15 mai, 5 juin 2023

1. CONTACT AVEC MME TATIANA LEONARD, chargée de développement local, Équipe de développement local Paris 20e

La discussion devait porter sur les deux sujets suivants

- **Fête de quartier de la coordination Davout-Tour du Pin, le 8 Juillet 2023.**
- **Contact avec l'Espace Paris Jeunes Davout.**

Le CQ aurait souhaité lui faire part des nuisances sonores subies en juin 2022 par les riverains du square de Charonne.

Mme LEONARD n'ayant pas pu se libérer pour cette réunion (le secrétaire est désolé pour l'invitation trop tardive), la discussion est reportée à la prochaine mensuelle le 3 avril. Des contacts pourront être pris plus rapidement, également avec Yasmina CHALA directrice adjointe de l'espace Paris Jeunes Davout, qui nous propose de participer fin avril à une soirée Citoyenne, Nous pourrons alors présenter aux jeunes de l'association, très engagés, afin de faire connaître le rôle des conseils de quartiers (fonctionnement, rôle, missions, champs d'interventions.,,).

2. PROJET DE PARC URBAIN

En raison d'un impératif professionnel de dernière minute M. Sylvain INDJIC l'Adjoint au maire du 20e en chargé des espaces verts, des jardins partagés et de l'agriculture urbaine, n'a pas pu participer à notre réunion.

Concernant le cadre du comité de suivi, M. le Maire 20^e, Éric PLIEZ nous laisse le soin de l'organiser au sein de notre conseil de quartier, comme nous il l'a indiqué par mail. Il y indique qu'il a bien entendu notre besoin d'être inclus dans le projet. Il rappelle sa réponse favorable à la demande d'organiser plusieurs ateliers participatifs. Le premier a eu lieu le 1er février dernier, et le prochain est programmé le samedi 1er Avril, sur la parcelle du Parc Urbaine. (Atelier sur le choix des jeux et du mobilier.)

NB : Cette position ne correspond pas à la demande initiale du conseil de quartier : participer à un comité de pilotage. La notion de Comité de suivi avait été validée lors de la mensuelle du 6 février dernier, par M. le Maire du 20^e, Éric PLIEZ.

Dans la mesure où les Conseils de quartier s'auto-organisent et décident de leurs modes de travail internes, je suis ravi de cette proposition (« de créer une commission intégrée au CQ »). Je suis certain que cette commission intra Conseil de quartier, ajoutée aux différents ateliers participatifs organisés par la mairie, participera à créer un climat apaisé de dialogue sur ce projet (Éric PLIEZ, M. le Maire du 20^e courriel du 13 Mars 2023).

Sylvain INDJIC se tient à notre entière disposition si nous souhaitons échanger avant le 1er avril, date de la prochaine concertation in situ.

Le CQ désigne Joël GUILLAMOT et Sarah CARAGIALE pour convenir d'un rendez-vous avec l'Adjoint au maire du 20e en charge des espaces verts, des jardins partagés et de l'agriculture urbaine, M. Sylvain INDJIC. Si possible avant le 1er avril 2023. Le CQ souhaite notamment une présentation du plan du parc urbain et le cahier de charges du projet.

Il est rappelé que nous attendons les réponses aux questions suivantes :

- Accès à l'audit de sécurité réalisé en amont, ou si classé confidentiel, obtenir une note de synthèse
- Vérifier que la caméra de surveillance située à l'angle de la rue d'Avron et du bd Davout capte l'entrée du jardin de la gare de Charonne (si négatif, le CQ pourrait demander l'installation d'une caméra de surveillance à l'angle de la rue du Volga et du bd Davout, comme nous l'avait dit M. le Maire)
- Sort du bosquet situé au bas de la résidence du 110 rue des Grands Champs
- Date du nettoyage des déchets qui jonchent la surlargeur (suite au débroussaillage)
- A quelle date la PC sera réellement inaccessible entre l'avenue de St Mandé (là où est sensée être une grille infranchissable) et la rue du Volga, car il y a toujours du passage (et peut être origine de l'incendie du local SNCF mentionnés ci-dessous).

Il est fait un retour des suites de l'incendie du 20/02/2023 : toutes les issues ont été obstruées par des plaques métalliques et des barres en acier, la grille située à hauteur des rails a été obstruée par une plaque métallique et une dalle de béton, la grille du 101 cours de Vincennes a été réparée, évitant ainsi les intrusions dans ce « No Man's Land ». En conclusion, cette portion du site est désormais mieux sécurisée.

3. JURY D'ARCHITECTES PROJET IMMOBILIER 77 RUE DE LA PLAINE

En accord avec la Ville de Paris et Mme Virginie DASPET, adjointe au Maire du 20^{ème} en charge de l'urbanisme, le promoteur NEXITY organisera un concours d'architecture pour la réalisation d'un projet immobilier de logements au 77 rue de la Plaine (SA Charles Costa). Les élus du 20^{ème} ont proposé la participation d'un membre du conseil de quartier Plaine-Lagny à ce jury qui se tiendra le mercredi 29 mars 2023, de 16h à 17h30, en Salle du Conseil (3^{ème} étage), Mairie du 20^{ème}.

Le conseiller désigné disposera d'une voix consultative et se verra proposer un créneau de préparation et présentation du projet en amont du jury, le 21 mars à 14h30 à la Mairie de 20e.

Le représentant pour CQPL sera Vlad CARAGIALE.

4. REVISION DU PLU BIOCLIMATIQUE

Retour de la réunion du 6 mars à Hôtel de ville.

Cette réunion, d'une durée d'une heure avec une participation d'une centaine de personnes, était animée par Emmanuel GREGOIRE, 1er Adjoint en charge notamment de l'Urbanisme et Mme Anouch TORANIAN, en charge notamment de la vie associative et de la participation citoyenne.

- L'objectif était de faire un point sur l'avancée des travaux de révision du PLU Bio climatique et de remercier les CQ pour leur implication tant dans les cahiers d'acteurs que dans les contributions.

- Au total 8000 contributeurs pour 50.000 avis et propositions.
- Si l'urbanisme est un domaine complexe, il n'en demeure pas moins que chaque citoyen est à même de comprendre les enjeux et de faire des propositions précises et locales pour donner du contenu à la politique de transformation.
- La Mairie « centrale » a besoin des élus mais aussi des citoyens engagés ou non, d'accord ou pas avec la majorité élue, qui ont une connaissance fine de leurs quartiers, qui savent proposer des prescriptions localisées : cette démarche de démocratie participative perdurera.
- La version finale du PLU ne pourra pas satisfaire tout le monde, car il y aura forcément des arbitrages.

La procédure de révision du PLU est longue :

- Vote par le Conseil de Paris de l' « ARRET 1 » en juin 2023 du projet de PLU Bioclimatique, puis transmission aux services de l'état (Préfecture, Gand Paris, etc...) qui ouvriront des séries d'enquêtes publiques quand c'est nécessaire,
- Le vote définitif n'interviendrait pas avant début 2024 dans le meilleur des cas.

Il est regrettable que M. Emmanuel GREGOIRE, le premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques, n'ait pas pu rester à la fin de la réunion, à cause de ses obligations, pour répondre à des questions lors du moment de convivialité qui a réuni les participants.

5. NUISANCES ET SECURITE

Le sujet reste d'actualité, notamment autour du square Sarah Bernhard

- Stationnement de véhicules avec des famille vivant dedans.
- Certains riverains se demandent si certains de ces personnes ne sont pas en observation, Surtout depuis un cambriolage rue Mounet Sully la semaine dernière.
- Risques grandissant redouté avec le démarrage de travaux par Elogie.
- Le conseil peut-il financer l'implantation de caméras de surveillance pour mieux sécuriser le secteur ? Pour rappel, des personnes ont été agressées le long du square, notamment du fait d'un éclairage insuffisant.

- **Skate Park bd de Charonne**

Une habitante est venue faire la porte-parole d'un CQ du 11ème Arrondissement, puisque cet espace relève de Paris 11ème. Un vœu a été émis pour déplacer cet espace, vœu finalement rejeté lors du Conseil d'Arrondissement. Donc la démarche est close.

- **Bar la Chicha** : fermeture administrative de 15 jours grâce aux services de polices et à l'intervention de M. le Maire que le CQ remercie.
- **Bar le Havane** : une extension est en cours de construction dans la cour intérieure de la copropriété qui va faire un constat d'huissier, car aucun vote en AG de copro et à priori aucun permis de construire. La copropriété doit alerter les services d'urbanisme avant la fin des travaux.
- **Scooter sur le trottoir rue des Pyrénées**. Le CQ souligne la verbalisation par la police Municipale et remercie Mme Sylvie LA BREUILLE pour cela. En espérant que cela se poursuivra par une amélioration, voire même un règlement du problème.

6. TABLES D'ECHECS

Le projet reste bloqué, alors que Martine a transmis toutes les informations (devis, positionnement). Elle les transmet de nouveau au Coordinateur des Conseils de Quartier, M. Oussama Akzoum. Si l'installation sur le square Sarah Bernhardt est bloquée à cause des travaux, il n'en est pas de même pour le square Réjane. Elle pourrait donc avoir lieu dès la validation.

7. VEGETALISATION

Aucune nouvelle de la demande de permis de végétalisation des pieds d'arbres par de la pelouse biologique rue Mounet Sully. Cela fait **plusieurs** mois que nous attendons une réponse. Une relance a été faite au service « DEVE » Agence d'Écologie Urbaine de la ville de Paris auprès de l'équipe Pôle ressource Jardinage Urbain, Mme Christine Puron à l'adresse : deve-permisdevegetaliser@paris.fr

8. VOIRIE

Le CQ rappelle que l'arbre situé à l'angle de la rue de Lagny et de la rue des Pyrénéens (devant le restaurant asiatique) est un danger pour les piétons (pb des racines qui soulève le revêtement du trottoir) : une personne s'est déjà blessée. Il y a urgence d'intervenir.

9. FICHE DE PRESENTATION DE PROJETS A DESTINATION DES STRUCTURE DEMANDEUSES

Présentation de cette fiche, été réalisée par le CQ de Ménilmontant pour faciliter le traitement des demandes. Une version améliorée a été transmise par le CQ TPSFF la semaine suivant la mensuelle. Elle a été transmise aux conseillers.

S'engage un échange sur les notions de subvention et de financement, des demandes de formation sur cette thématique. Les PDL présents rappellent ce que des demandes de financement ne sont pas des subventions, et qu'il y a eu déjà une information. Ils rappellent aussi que le CQ Plaine Lagny est le seul CQ qui n'a accordé aucun financement, alors que des projets auraient pu en bénéficier.

Oussama a transmis de nouveau, par courriel, le document le document présenté lors de la plénière des conseils de quartiers du 30 septembre 2022 (à laquelle aucun membre du CQPL n'était présent) : « présentation plénière budget CQ. Pdf ».

10. LISTE DES COMMERÇANTS ACCEPTANT LE MANDAT ADMINISTRATIF

LE CQ rappelle la difficulté d'obtenir 3 devis de commerçants acceptant le paiement dans le cadre du mandat administratif. LE CQ attend de Mme GAFORELLI la liste des commerçants référencés par la Mairie et acceptant le mandat administratif.

11. GREVE DU RAMMASSAGE DES POUBELLES

Cela devient insupportable. Le PDL indique que les sites d'incinération sont bloqués, donc même si un ramassage était possible, on ne saurait pas que faire des poubelles ramassées. Il y a un droit de grève qu'il convient de respecter.

NB : Un ramassage partiel a été effectué samedi 18 mars au matin.

12. TROTTINETTES EN LIBRE SERVICE

Il est rappelé que le 2 avril les Parisiens.nes pourront voter pour ou contre le maintien à Paris des trottinettes en libre-service. Le bureau de vote est situé dans les locaux de la Mairie, Place Gambetta. Il suffit d'être inscrit sur les listes électorales et se présenter avec une pièce d'identité.